

# Lauréats 2013-2014

et des <sup>des</sup> belles pratiques  
bons usages

en matière d'accessibilité de la cité



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

MINISTÈRE  
DU LOGEMENT ET  
DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES  
[www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr)



## Les belles pratiques en quelques chiffres

**11** réalisations remarquables récompensées par le jury national

**59** départements

**165** dossiers déposés

**39%** de dossiers établissements recevant du public

**9%** de dossiers logements

**15%** de dossiers déplacements-espaces publics

**37%** de dossiers démarches locales

**140** dossiers retenus

**28** dossiers sélectionnés par le Cerema

# Avant-propos

**F**orts du succès de l'opération 2011-2012, les ministères du Développement durable et du Logement ont renouvelé l'appel à projet pour la constitution d'un second Recueil de belles pratiques et bons usages en matière d'accessibilité de la cité.

**L'objectif de cette édition est de valoriser des réalisations exemplaires qui améliorent les conditions de vie et de déplacement des personnes âgées et des personnes handicapées ou à mobilité réduite en se focalisant plus particulièrement sur :**

- ▮ des réponses innovantes au niveau local pour permettre à une personne en situation de handicap de se déplacer sur tout l'ensemble d'un territoire ;
- ▮ des petits plus qui facilitent la vie de tous : des solutions à faible coût, qui ont un impact fort sur la qualité de vie et permettent de mieux être dans son logement, de se déplacer avec facilité ou de mieux accéder aux services dans les établissements recevant du public.

Les maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvres et gestionnaires de transports, de voiries ou d'espaces publics, de logements ou d'établissements recevant du public ont été invités à déposer un dossier auprès de la préfecture ou de la direction départementale des territoires – et de la mer (DDT-M) de leur département.

**Comme pour la première édition, l'exemplarité des réalisations a été évaluée par trois instances successives :**

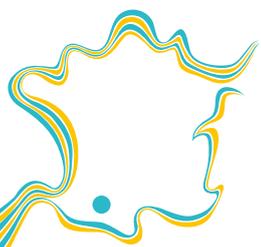
- ▮ un comité départemental, qui a systématiquement réuni les associations de personnes handicapées et la DDT-M ainsi que, selon les configurations locales, le comité départemental des retraités et des personnes âgées, l'association départementale des maires et le conseil général, l'ordre des architectes, le conseil d'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, les chambres consulaires, des organismes du secteur du tourisme, la direction départementale de la cohésion sociale ;
- ▮ un comité d'experts du réseau technique et scientifique du ministère issu du Cerema ;
- ▮ un jury national, composé des associations représentatives de personnes handicapées, des services d'administration centrale des ministères du Développement durable et du Logement (DMA, DGALN, DGITM), du Cerema et d'un journaliste du groupe Le Monde.

L'opération de 2011-2012, mise en valeur par le centre ressources de l'observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle, a permis à plus de 60 000 personnes de consulter les belles réalisations. Que cette nouvelle édition puisse connaître le même succès.



# De la cohérence en région Toulousaine

Haute-Garonne 31



Démarches  
locales

## ► Présentation

La Communauté urbaine de Toulouse métropole est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui regroupe 37 communes sur un territoire de 459 km<sup>2</sup>. Elle compte 710 763 habitants, dont 400 000 à Toulouse. La ville a constaté un manque d'homogénéité du traitement de l'accessibilité sur l'ensemble du territoire. Un schéma directeur de la voirie et des espaces publics (SDAVE) a été réalisé avec pour objectif d'assurer la cohérence communautaire en la matière.

Le schéma vise à aider les 37 communes de la communauté urbaine à élaborer leur propre plan d'aménagement de la voirie et des espaces publics (PAVE). Afin de faciliter la réalisation des PAVE dans les communes de la communauté urbaine qui n'en disposaient pas encore, Toulouse métropole – en association avec la ville de Toulouse – a initié une démarche communautaire visant à construire une cohérence communautaire en matière d'accessibilité.

## ► Caractéristiques

Il s'agit d'une excellente démarche à promouvoir dans la mesure où la mise en place de l'accessibilité a fait l'objet d'une réflexion à l'échelle de la communauté urbaine. Cette volonté politique a été mise en œuvre grâce à une concertation soutenue avec l'ensemble des acteurs concernés par le bâti et les usagers, dont les représentants des personnes handicapées. Un pilotage efficace a permis la réalisation de cette volonté politique. L'utilisation d'outils pertinents de suivi de projet ainsi que l'allocation de moyens importants ont contribué à la réussite du projet.



### Porteur de la réalisation

Communauté urbaine de Toulouse métropole  
et ville de Toulouse

Bâtiment Marengo-Ovale

1, place de la Légion-d'Honneur

31000 Toulouse

Brigitte Grasset

Tél. : 05 81 91 74 18

Mél : [brigitte.grasset@toulouse-metropole.fr](mailto:brigitte.grasset@toulouse-metropole.fr)

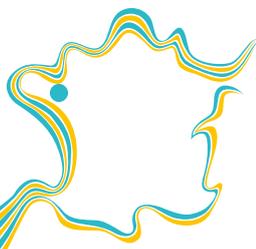
Schéma  
Directeur  
d'Accessibilité  
Voirie  
et Espaces publics  
de Toulouse Métropole





# Quand accessibilité rime avec sécurité

Ille-et-Vilaine 35



Belles réalisations

## ► Présentation

Saint-Méloir-des-Ondes est une commune rurale de 4 000 habitants, traversée par un réseau de circulation dense. La mairie est allée au-delà des obligations de la loi de 2005 et a engagé une réflexion globale de développement de son cœur de ville. La démarche s'organise autour d'une idée forte : donner la priorité à l'accessibilité et à la sécurité des piétons. L'ensemble du plan de circulation a été revu, l'accessibilité des cheminements et la gestion des déchets repensés et l'encombrement des trottoirs et l'éclairage retravaillés. L'ensemble de la chaîne du déplacement a été prise en compte avec des adaptations pour les commerces, les bâtiments et la voirie. Les piétons peuvent désormais se déplacer en toute sécurité grâce, entre autres, au traitement des passages piétons

et à l'agrandissement des trottoirs. Pour aller plus loin, la commune a également rendu les équipements publics accessibles. La suppression de tous les seuils des commerces est une des réalisations les plus remarquables. Un plan de circulation à sens unique a été retenu pour réduire la vitesse sur l'ensemble du secteur aménagé.

## ► Caractéristiques

Le projet a été géré de manière complète et pertinente, afin de créer un environnement sûr et agréable pour tous. La grande originalité de la démarche réside dans le fait que les élus ont veillé à rendre accessibles tous les commerces et les services situés dans le cœur de la ville. Il faut noter que la mairie a assumé elle-même les coûts de rénovation d'établissements privés, ce qui est une initiative rare en France. L'accessibilité est intégrée à un objectif plus général de confort et de sécurité pour tous les usagers, tant pour les piétons que pour les automobilistes. Il s'agit d'un aménagement global dans lequel l'accessibilité a été pensée de manière totalement intégrée.



### Porteur de la réalisation

Commune de Saint-Méloir-des-Ondes

Place de la Mairie

35350 Saint-Méloir-des-Ondes

René Bernard

Tél. : 02 99 89 15 71

Mél : [secretariatdumaire@saint-meloir-des-ondes.fr](mailto:secretariatdumaire@saint-meloir-des-ondes.fr)





# Des arrêts de bus intelligents

Indre 36



Prix Coup  
de cœur

## ► Présentation

La Communauté d'agglomération castelroussine s'étend sur 497 km<sup>2</sup> et compte 78 600 habitants répartis sur 15 communes. Depuis la signature en 2003 de la charte nationale de l'accessibilité, de nombreux aménagements ont été réalisés, qui vont être mis en place pour faciliter le quotidien des personnes handicapées dans les transports en commun.

La voirie est progressivement adaptée pour faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite, des bandes podotactiles ont été mises en place, des feux sonores équipés de balises sonores ont été installés. Le secteur du transport a vu l'apparition de planchers bas, de rampes électriques et de places réservées aux personnes handicapées. Un service Handibus, dédié aux personnes plus lourdement handicapées, dessert à la demande les 15 communes de l'agglomération. C'est dans le cadre de

cette politique d'amélioration de l'accessibilité que l'agglomération castelroussine a décidé de mettre en place des arrêts de bus pour tous.

## ► Caractéristiques

L'étude des 443 arrêts de bus de l'agglomération, réalisé par le cabinet Mobhilis, a mis en évidence les éléments positifs (bonne desserte, réseau connu et reconnu, informations homogènes et lisibles), mais aussi les points à améliorer : quelques quais absents, bordures trop basses, manques de repérage tactile, arrêts en encoche. Le coût global d'une mise en accessibilité a conduit à retenir une autre stratégie : mettre en accessibilité les lignes principales et les arrêts importants, ainsi qu'au minimum un arrêt de bus par commune avec en complément la mise à disposition d'Handibus. 216 arrêts de bus seront mis en accessibilité d'ici fin 2015 sur tout le territoire : ils se situent sur les lignes les plus fréquentées, dans les endroits où les personnes à mobilité réduite se rendent le plus souvent et proches des différents services. Tout ce travail a été réalisé en concertation avec les associations de personnes handicapées.



### Porteur de la réalisation

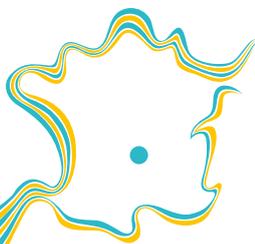
Communauté d'agglomération castelroussine  
Hôtel de Ville - BP 509  
36012 Châteauroux  
Danielle Ebras  
Tél. : 02 54 08 34 26  
Mél : [communication@ville-chateauroux.fr](mailto:communication@ville-chateauroux.fr)





# Être autonome au quotidien, un chez soi confortable !

Loire 42



Amélioration  
du cadre de vie

## ► Présentation

Dans la Loire, quatre entreprises spécialisées dans le bâtiment ont uni leurs forces autour d'une même volonté : réaliser deux concepts de mobilier accessible à tous. Le groupe d'entrepreneurs a travaillé sous la gouvernance de l'association Entreprendre en Roannais Forez, qui les fédère. Deux prototypes, cuisine et salle de bains, ont été conçus. Les entreprises se sont associées à des designers et ont consulté les usagers pour créer les meilleures conditions d'usage et de confort. Les réalisations s'adressent à la fois aux personnes âgées et aux personnes handicapées. Elles facilitent leur quotidien et permettent leur maintien à domicile. L'agencement est fonctionnel et les meubles modulables. Des solutions ingénieuses ont été mises en œuvre pour rendre l'évier, le plan de travail,

les étagères et l'ensemble des objets les plus accessibles possible : système de tirette pour les étagères situées en hauteur, plan de travail rétractable, poignées adaptées pour les personnes souffrant d'arthrose... Pour la salle de bains, un concept de siège coulissant permet d'accéder aisément au lavabo, à la douche et aux sanitaires.

## ► Caractéristiques

Un des points forts de la réalisation réside dans la synergie entre artisans, designers et entreprises qui ont travaillé en réseau pour rendre les personnes les plus autonomes possible à domicile. Les besoins ont été étudiés de manière approfondie, pour permettre un grand confort d'usage dans la vie de tous les jours. Les deux ensembles de mobilier sont fonctionnels et fiables. Une attention particulière a été portée à l'esthétique. Le design est agréable et dépourvu de tout aspect médical. L'aspect financier n'a pas été oublié. Les concepteurs ont veillé à maintenir un prix raisonnable par rapport à la qualité de la réalisation, dans le but de permettre l'accès au plus grand nombre. Il s'agit d'un projet capable d'une grande évolution. Le modèle peut être diffusé de façon large.



### Porteur de la réalisation

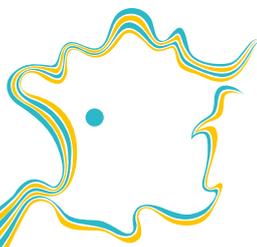
Association Entreprendre en Roannais-Forez  
Maison des Professions  
11, place des Minimes 42300 Roanne  
Laurence Herpin  
Tél. : 06 86 59 39 64  
Mél : [contact@erf.asso.fr](mailto:contact@erf.asso.fr)





# Un service à dimension humaine

## Maine-et-Loire 49 ▶ Présentation



Nouvelle  
approches,  
nouveaux  
regards

Le Comité de liaison pour les personnes handicapées, association représentative de tous les types de handicaps, a créé un service « Accueil habitat adapté », dont les actions sont aujourd'hui reprises par le service accueil logement – Angers Loire Métropole. Il s'agit d'un service unique d'information et d'orientation pour la région angevine. L'accueil est personnalisé : les personnes exposent leur situation, leurs besoins et les circonstances particulières dans lesquelles elles se trouvent à un interlocuteur unique chargé de les renseigner. L'objectif du service est d'apporter un soutien et une orientation aux personnes handicapées dans leur recherche d'habitat adapté. Les difficultés spécifiques de chaque personne sont prises en compte, afin de trouver le logement le plus adéquat parmi l'offre proposée par les bailleurs sociaux de la région. Le service recueille l'ensemble des demandes. Cela permet de constituer une base de données rassemblant les informations sur les besoins des demandeurs et d'adapter l'offre de logements en fonction des attentes.

## ▶ Caractéristiques

Le service accueil logement – Angers Loire Métropole est un service de proximité et un lieu unique d'accueil et d'information en matière de logement adapté. Un des atouts majeurs de la démarche réside dans sa dimension sociale et humaine. En plus de recenser et de qualifier les demandes de logements, la cellule offre la possibilité d'un contact et d'une écoute directe avec un interlocuteur au téléphone ou sur place. La concertation globale a rassemblé de nombreux partenaires autour du comité de liaison : des élus, des techniciens et des usagers. La réalisation a été pensée en amont et basée sur une étude des lacunes et des besoins en matière de logements adaptés. Une évaluation a été menée en mai 2011, après la mise en place du dispositif. Les bailleurs et les usagers ont montré leur satisfaction générale.



### Porteur de la réalisation

Service Accueil logement – Angers Loire Métropole

68 rue du Mail 49100 Angers

Catherine Palussière

Tél. : 02 41 05 50 55

Mél : [catherine.palussiere@angersloiremetropole.fr](mailto:catherine.palussiere@angersloiremetropole.fr)





# Bâtir une cité nouvelle

Nord 59

## ► Présentation

L'Université catholique de Lille a développé un projet de quartier nouveau accessible à tous, construit sur la commune de Lomme, dans le département du Nord, sur un espace de 130 hectares. Le lieu est proche de l'hôpital Saint-Philibert, rattaché à l'université. Ce quartier, appelé Humanité, rassemble en un même lieu des services, des logements, des commerces et des pôles sanitaires et sociaux. Les espaces publics ont été pensés pour répondre aux attentes des personnes handicapées. C'est un projet étendu qui anticipe de manière globale les questions liées au handicap, au vieillissement de la population et à la dépendance. Les réalisations garantissent le confort d'usage le plus optimal possible. Tous les types de handicap sont pris en compte. Un soin particulier a été apporté à la voirie afin d'assurer la sécurité et la fluidité des déplacements piétons. La priorité est donnée aux modes de circulation doux, vélo et marche. On note également l'attention portée

Démarches  
locales

au repérage facile des entrées de bâtiments. La voirie est un espace sécurisé, grâce à l'utilisation de revêtements contrastés sur les trottoirs et à l'élimination totale des marches et des seuils. Les constructeurs des parcelles privées ont bénéficié d'une formation pour garantir une qualité d'usage égale dans les bâtiments et assurer la cohérence de l'ensemble.

## ► Caractéristiques

Humanité est un quartier moderne, innovant et dynamique. Il favorise la mixité des populations. Il abrite à la fois des personnes âgées, des familles, des personnes handicapées et des étudiants. Dans l'enceinte de la cité, l'ensemble des habitants est mis sur un pied d'égalité et les conditions de vie sont confortables pour tous. L'Université catholique de Lille a construit un partenariat de qualité avec les communes et les collectivités des environs. Elle s'est improvisée aménageur d'espace public pour un temps et s'est appuyée sur un bureau d'études spécialisé dans le handicap pour imaginer un projet novateur. Un des points forts est l'accessibilité intégrée dès l'origine, créant ainsi un espace harmonieux où les dispositifs sont invisibles et incorporés à l'ensemble.



### Porteur de la réalisation

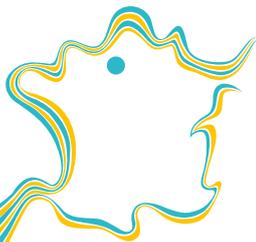
Université catholique de Lille  
BP 109 59016 Lille Cedex  
Timothée Verhille  
Tél. : 03 59 30 25 87  
Mél : timothee.verhille@univ-catholille.fr





# Conception universelle à la médiathèque

Oise 60



Belles réalisations

## ► Présentation

Conçue en 1990, la médiathèque de Beauvais est au cœur du réseau de 5 médiathèques de la région du Beauvaisis, desservant 31 communes et 82 500 habitants. Dès sa construction, la médiathèque était partiellement accessible. La Communauté d'agglomération du Beauvaisis a mené une opération de rénovation pour la rendre accessible à tous. Le bâtiment et ses abords ont été repensés dans une démarche globale. À cette occasion, des travaux d'agrandissement et de restructuration ont été réalisés.

Les services n'ont pas été oubliés : accessibilité numérique du lieu et amélioration des conditions d'accueil de tous les publics. L'organisation spatiale et la lisibilité ont été prises en compte. Un travail étendu a été mené sur la signalétique, le matériel informatique, la largeur des cheminements intérieurs et extérieurs, l'installation de rampes intérieures, etc. Parmi les solutions les plus remarquables, on note le réhaussement général de la cour, en pavés Napoléon, qui permet d'accéder en autonomie au bâtiment, l'aménagement de l'accueil principal du bâtiment, une réflexion sur l'ensemble du mobilier intérieur : la banque d'accueil offre un confort d'usage et un service tant pour les usagers que pour le personnel.

## ► Caractéristiques

Cette intervention a fait l'objet d'une réflexion préalable importante. Une concertation à grande échelle a réuni, entre autres, des personnes handicapées et des représentants d'usagers, tant valides qu'handicapés. Le principe de conception universelle a été au cœur de la réflexion de l'architecte dans ce projet, pour trouver des solutions d'usage optimales au bénéfice de tous les usagers. Le projet s'inscrit dans une démarche de coproduction entre le gestionnaire et son équipe. Les agents ont été invités à s'exprimer sur leurs attentes et celles du public. La signalétique et la numérisation d'un grand nombre d'ouvrages sont deux points forts de la réalisation. Les usagers sont unanimes : la médiathèque est « moderne, fonctionnelle, lumineuse et connectée ».



### Porteur de la réalisation

Communauté d'agglomération du Beauvaisis  
Mairie de Beauvais, services techniques  
70, rue du Tilloy 60000 Beauvais  
Sabine Burzynski  
Tél. : 03 44 10 52 62  
Mél : sburzynski@beauvais.fr





# Une ville agréable

Bas-Rhin 67

## ► Présentation

La ville de Strasbourg mène depuis plusieurs années une politique d'amélioration du cadre de vie, notamment en matière d'accessibilité, autour de la notion de « ville agréable à vivre ». Strasbourg anticipe également le vieillissement de la population. En effet, la proportion des personnes âgées de plus de 75 ans est en augmentation dans la ville. L'objectif des actions menées est d'offrir un meilleur cadre de vie aux personnes handicapées, aux personnes âgées et plus généralement à tous les citoyens dans leur ensemble. L'accessibilité est un enjeu fondamental de cette politique globale. Toute la chaîne du déplacement est prise en compte, notamment par la mise en place de transports collectifs accessibles, d'une politique de stationnement réservé, d'un développement des modes de circulation doux comme le vélo et la

marche. La voirie est un espace sécurisé. Un soin particulier a été apporté à la conception d'un réseau de tramway accessible à tous par, entre autres, l'installation d'une rampe d'accès et de places réservées pour les fauteuils roulants. Il faut noter que Strasbourg fut la première ville à se doter, en 1994, d'un tramway à plancher intégral. Cela constitue une initiative pionnière. Les actions sont portées par un réseau de correspondants accessibilité dont le travail est réparti par thématiques. Les correspondants en charge de chaque thème sont associés, à chaque fois, à des associations de personnes handicapées représentant tous les types de handicap.

## ► Caractéristiques

La démarche est globale et cohérente : les adaptations en matière de handicap s'inscrivent dans l'ensemble des missions et des politiques publiques portées par la ville. Strasbourg mène une politique de long terme, avec le souci constant de faire progresser la question de l'accessibilité et d'améliorer les solutions déjà mises en place. Les nombreuses actions menées par la ville sont ancrées dans les pratiques quotidiennes des usagers.



Démarches  
locales



### Porteur de la réalisation

Ville de Strasbourg  
1, parc de l'Étoile 67076 Strasbourg  
Catherine Ott  
Tél : 03 88 60 99 55  
Mél : catherine.ott@strasbourg.eu





# Cinéma pour tous

Paris 75

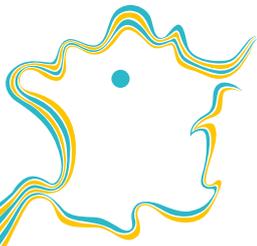
## ► Présentation

Le cinéma est un des loisirs culturels les plus populaires. Pourtant, certains publics se sont éloignés des salles de cinéma en raison de leur différence. Les personnes autistes, polyhandicapées ou plus largement ceux dont le handicap induit des troubles du comportement sont réticents à se rendre à une projection de film dans une salle publique, par crainte des regards extérieurs. L'association Ciné-ma différence propose de rendre des séances de cinéma accessibles à tous, grâce à un dispositif axé sur le handicap. Ce procédé est disponible dans 24 salles en France et une en Belgique. Des adaptations techniques sont mises en place : niveau sonore abaissé, extinction progressive des lumières, absence de publicité, etc. Mais le dispositif repose essentiellement sur des moyens humains. Le bon déroulement de la projection en salle est assuré par des bénévoles formés qui garantissent un accueil chaleureux et un accompagnement du début à la fin de la séance. Les spectateurs sont informés des spécificités de la séance lors de l'achat du billet. Chaque nouveau membre partenaire du

réseau s'engage autour d'une charte pour garantir la même qualité d'offre dans toutes les salles et le respect d'un public fragile. L'aspect financier n'a pas été oublié : l'association a mis en place un tarif réduit.

## ► Caractéristiques

Le dispositif de séances adaptées offre la possibilité à des publics éloignés de la culture de venir voir un film en famille ou avec leurs accompagnateurs. L'objectif est, pour ces personnes, de bénéficier d'un moment de détente partagé. Les personnes handicapées assistent à la séance dans une salle de cinéma en milieu ordinaire en même temps que les spectateurs valides. La rencontre est bénéfique des deux côtés. Les personnes handicapées peuvent s'habituer en toute tranquillité aux règles d'une salle de cinéma. Cette initiative favorise également la mixité et permet le « cinéma pour tout le monde ».



Nouvelle  
approches,  
nouveaux  
regards



### Porteur de la réalisation

Association Ciné-ma différence

7 rue Desprez 75014 Paris

Catherine Morhange

Tél. : 01 71 20 22 64

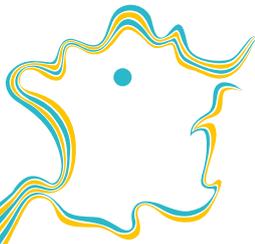
Mél : [catherine.morhange@cinemadifference.com](mailto:catherine.morhange@cinemadifference.com)





# Un modèle pour les villes

Paris 75



Amélioration  
du cadre de vie

## ► Présentation

La ville de Paris a mené une opération globale de renouvellement de son parc de sanisettes, devenues obsolètes et inadaptées. Le dispositif de sanitaires a été rénové dans son ensemble. Un modèle unique, accessible à tous a été conçu pour l'occasion. Le projet possède également une dimension environnementale. Le fonctionnement est écologique : utilisation de l'eau de pluie et de matériaux de construction recyclés, entre autres.

Une révision globale des emplacements des sanisettes a été opérée. Le maillage a été réexaminé et renforcé dans les lieux les plus fréquentés par les piétons, notamment les zones touristiques. Les sanisette situées à une distance proche des écoles et des bâtiments publics ont été supprimées. La question des toilettes publiques est un thème sensible en France, très souvent négligé par les communes, en dépit des attentes de la population.

Cette opération menée par la Ville de Paris a valeur d'exemple et mérite d'être dupliquée. Il est à noter que la ville de Londres a d'ores et déjà repris ce modèle de sanisette.

## ► Caractéristiques

Un des points forts de cette opération réside dans la décision de renouveler le parc en entier et de revoir la répartition des sanitaires sur tout le territoire parisien. L'aspect financier n'a pas été oublié : la ville a veillé à maintenir le principe de gratuité du service.

Une démarche de concertation a réuni les différents partenaires autour du projet : designers, collectivités et représentants des personnes handicapées.

Le concept prend en compte tous les types de handicap : barre d'appui, messages vocaux, dimensions adaptées aux fauteuils roulants, etc.

Cette réalisation mérite d'être valorisée et diffusée de la manière la plus large possible dans les villes. C'est une démarche intéressante qui peut facilement être reproduite dans les grandes comme dans les petites agglomérations.



### Porteur de la réalisation

Ville de Paris

Direction de la voirie et des déplacements

Division partage de l'espace public

40, rue du Louvre 75001 Paris

Alain Boulanger

Tél. : 01 40 28 71 94

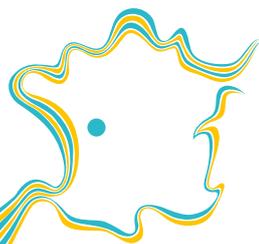
Mél : [alain.boulanger@paris.fr](mailto:alain.boulanger@paris.fr)





# Sport et loisirs en Pays thouarsais

Deux-Sèvres 79



Démarches  
locales

## ► Présentation

Le Syndicat mixte du Pays thouarsais rassemble 42 communes, réunies en trois communautés de communes, dans le département des Deux-Sèvres. Le site, essentiellement rural, accueille des manifestations sportives importantes. Le syndicat s'est engagé, aux côtés de la région Poitou-Charentes, à intégrer les personnes handicapées aux activités de sport et de loisirs de la région thouarsaise. La mise en place d'un agenda 22 Territoire accessible – un ensemble de 22 règles en faveur des personnes handicapées, définies par l'ONU et centrées sur les activités physiques et de loisirs – a permis la réalisation de cette volonté locale. La démarche est fondée sur trois principes : agir dans une approche globale du handicap, assurer la cohérence territoriale et développer les partenariats. De nouveaux services sont rendus disponibles aux personnes handicapées : sorties estivales, aménagement de sentiers de randonnées, baignades accessibles en piscine et en plein air, présence de bénévoles formés pour accompagner les usagers pendant la pratique d'activités sportives, pontons de pêche, etc.

## ► Caractéristiques

La particularité du projet réside dans l'inclusion très vaste des différents acteurs. Le dossier intègre sa démarche dans l'agenda 22, programme où la collaboration partenariale est à la base de la réussite des actions. Le Syndicat a mis en place une concertation de qualité entre les responsables du monde du handicap, les élus du territoire, la région Poitou-Charentes et le département des Deux-Sèvres. Le projet a été réalisé dans une ambition cohérente avec une approche globale et non parcellaire du handicap, sur la base d'un diagnostic et la mise en place d'actions avec de nombreux partenaires, en fonction du type d'opération. Les personnes handicapées sont impliquées à chaque étape du processus, dans les réunions de concertation et sur le terrain.



### Porteur de la réalisation

Syndicat mixte du Pays thouarsais

BP 192 - 79104 Thouars Cedex

Florence Foucher

Tél. : 05 49 66 68 68

Mél : [tourisme@pays-thouarsais.com](mailto:tourisme@pays-thouarsais.com)





Conception éditoriale : SG/DICOM/DIE

Conception graphique : SG/DICOM/DIE

Illustrations : STOMP

Crédits photo : p. 3 : Toulouse métropole - p. 4 : René Bernard - p. 7 : Th. Bonnet/Ville d'Angers - p. 8 : Guillaume Leroy/ICL - p. 11 : Thierry Dehesdin -  
p. 12 : Bernard Pedretti/Mairie de Paris

Impression : METL-MEDDE/SG/SPSSI/ATL2

DICOM-DMA/BROCH/14084 – Juin 2014

Imprimé sur du papier certifié ecolabel européen



## LA DÉLÉGATION MINISTÉRIELLE À L'ACCESSIBILITÉ

Elle veille au respect des règles d'accessibilité, coordonne et assure la cohérence des actions menées par le ministère dans ce domaine.

Soucieuse d'une meilleure intégration des personnes handicapées, elle veille à créer les conditions du dialogue, par un travail d'écoute et d'échange avec tous les acteurs de l'accessibilité, notamment les associations de personnes handicapées, pour faire émerger les synthèses nécessaires au déploiement de la politique d'accessibilité



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
Ministère du Logement et de l'Égalité des territoires

Délégation ministérielle à l'accessibilité

Tour Voltaire

92 055 La Défense Cedex

Tél. 01 40 81 21 22

[www.territoires.gouv.fr](http://www.territoires.gouv.fr) – [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)